



novembre 2015

CPC FRET 10 novembre 2015

Déclarations UNSA

Bulletin Fret n°75

Délégation UNSA : Xavier LEMAIRE – Bruno MOINE - Guillaume VERET – Jean-Pierre TIGOULET – Nicolas TASTEVIN – Marie-Laure DEBRA

Direction : Jean-Marc LONGEQUEUE – Georges ICHKANIAN – Sébastien AUBAGNAC

A l'ordre du jour de la CPC FRET, en plus des réponses aux questions des délégations, deux sujets ont été présentés :

- Réalisation annexe 9 CUU par des agents Fret (REX de DUNKERQUE)
- Le remplacement de l'outil NOMADE

Les 2 documents vous sont fournis en annexe

A noter les attaques dans leur déclaration de la délégation CGT contre l'UNSA. D'où notre réplique en fin de déclaration liminaire dans une instance où l'on est sensé parler « Métier » plutôt que de « Syndicalisme »...

DECLARATION LIMINAIRE UNSA

Monsieur le Président,

Pour l'UNSA-Cheminots cette dernière CPC Fret de cette courte mandature est l'occasion d'établir des bilans.

L'évolution et la modernisation des processus à FRET SNCF sont des éléments indispensables pour fiabiliser et améliorer la production. L'amélioration des processus a toutefois été un prétexte de braderie des outils lourds de production et plus encore des compétences humaines.

Les réorganisations accélérées et parfois contradictoires ont conduit à des pertes de trafics importantes parfois voulues, parfois à cause de la concurrence, parfois pour les deux motifs.

UNSA – Union Régionale Lorraine
Gare de Metz - Porte F- 57000 METZ
☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org



UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // ☎ 03 20 53 29 92 ou 220 917
ur.lille@unsa-ferroviaire.org



UNSA, le Syndicalisme en positif !

L'UNSA n'a jamais contesté la nécessité de mettre en place des outils de gestion de la commercialisation et de la production moderne. Le remplacement de l'outil Nomade va en ce sens et fera l'objet de nos remarques lors du traitement du point à l'ordre du jour.

Par contre, pour une entreprise qui parle de dialogue social, l'UNSA ne peut que constater le déficit permanent d'information mais surtout de concertation. Dans le contexte de la réforme cette absence de concertation est dommageable car elle pénalisera l'ensemble des salariés du ferroviaire.

Ignorer le contexte géopolitique et économique dans lequel évolue le Fret Ferroviaire est irresponsable. Certains partenaires sociaux s'appuient sur des dogmes passésistes et l'entreprise se sert de cette posture pour limiter le dialogue au minimum légal. Tout cela est regrettable et l'UNSA déplore cette situation.

Si l'UNSA estime qu'il était devenu nécessaire de travailler sur les définitions des métiers, elle regrette la cacophonie qui résulte du travail de FRET, et même des autres activités et domaines.

Cette instance qui aurait pu être le pilote des métiers du domaine ferroviaire en utilisant l'expérience de plusieurs décennies d'exploitation du Fret Ferroviaire n'a pas joué son rôle, se limitant à un replâtrage incohérent et non conforme aux textes en vigueur. L'UNSA rappelle qu'elle n'a pas cautionné l'intégration industrielle du FRET qu'elle estime responsable d'une partie des difficultés de l'activité. Il est remarquable de constater que l'entreprise n'a jamais pu réellement justifier les options prises. La succession des plans Fret.

La Direction de l'EPIC porte bien entendu une grande responsabilité dans cet état des lieux en n'assumant pas la politique et la structuration qu'elle avait elle-même définie. Bien qu'elle s'en défende, l'entreprise n'a pas travaillé de manière globale sur ce dossier, laissant l'activité FRET, mais pas seulement elle, contourner le dictionnaire des filières.

L'obsolescence du RH0263 s'est aggravée au fur et à mesure du développement de la gestion par activité. L'exemple le plus frappant concerne la filière 27, chaque activité développant un contenu spécifique à ses besoins.

Un autre exemple est le dossier du site de Dunkerque mis à l'ordre du jour. Le mixage des métiers Matériel et Mouvement, même s'il s'inscrit dans une logique d'activité, n'est pas inscrit dans la réglementation. Il n'a pas non plus fait l'objet de négociations poussées avec les partenaires sociaux dans les CPC métiers concernées.

De fait, entre les partisans du « contre tout » et le « pour tout » proposé par l'entreprise nous sommes tombés dans le domaine du... fourre tout !...

Cette situation n'est pas un gage du développement du FRET Ferroviaire. Mais quand on parle de Fret ferroviaire, le responsable principal de son déclin reste le pouvoir public.

UNSA – Union Régionale Lorraine
Gare de Metz - Porte F- 57000 METZ
☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org



UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 ou 220 917
ur.lille@unsa-ferroviaire.org



Pour autant, cette indifférence des pouvoirs publics n'exonère pas la Direction de l'Entreprise de ses responsabilités. L'absence remarquée au colloque sur le FRET ferroviaire en IDF de FRET SNCF démontre le peu d'intérêt de l'entreprise aux solutions tierces ou aux idées ou propositions que peuvent amener les autres acteurs du FRET Ferroviaire.

A l'heure de la COP 21, grande messe environnementale l'absence de courage des pouvoirs publics sur le report modal est gravissime. Le fer c'est 6 à 8 fois moins d'émission carbone que la route, que ce soit pour le transport de marchandises ou de voyageurs. L'hypocrisie est flagrante car la loi Macron va mettre énormément de voyageurs sur la route comme l'a déjà fait l'ouverture à la concurrence pour le FRET.

Mais nul doute que les participants à ce grand rassemblement pour sauver la planète utiliseront les moyens de transport les plus écologiques...

L'UNSA ne se fait guère d'illusions sur les suites de cette messe écologique. Par contre les contraintes sur les citoyens dans la période où ceux-ci préparent les fêtes de fin d'année sont certaines !

L'UNSA a toujours une attitude responsable, constructive mais ferme notamment lorsqu'il s'agit du bien être des salariés et elle ne peut donc admettre que le domaine du fourre tout soit utilisé de manière malsaine en ces jours préélectoraux.

En effet, depuis quelques semaines, incursions, délations, propos mensongers, tout est bon pour tenter de déstabiliser les représentants de l'UNSA qui n'œuvrent pourtant que pour l'intérêt de tous les cheminots, tout particulièrement ceux du FRET.

Et puisque la CGT vient dans sa déclaration de ce jour attaquer l'UNSA, à plusieurs reprises, au lieu de laisser à cette instance la place d'évoquer les sujets de Fret, nous confirmons que cette organisation syndicale joue au poker menteur en confondant « sa vérité » avec « la réalité ». De plus, un tract CGT ventilé par un mail intrusif a été envoyé aux cheminots(es), provoquant de très vives réactions d'indignation. Sans aucun bilan de mandat 2014/2015 à présenter, sauf des appels à la grève finalement "ignorés", cette OS n'en finit pas de jouer sur les peurs en occultant certains aspects de la Réforme du Ferroviaire. Elle propage des analyses réductrices afin de justifier une radicalisation de son discours et de ses actes, tentant d'opposer systématiquement salariés et entreprise SNCF. L'UNSA, première organisation réformatrice de la SNCF et de la Branche ferroviaire peut éclairer les salariés sur les contre-vérités énoncées par la CGT.

Merci de votre attention.

La délégation UNSA Cheminots à la CPC Fret

UNSA – Union Régionale Lorraine
Gare de Metz - Porte F- 57000 METZ
☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org



UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // ☎ 03 20 53 29 92 ou 220 917
ur.lille@unsa-ferroviaire.org

